

Code de vie de l'école Gamache

Le code de vie de l'école est la responsabilité de TOUS, il doit être appliqué en TOUT TEMPS et en TOUT LIEU.

Une responsabilité commune

- Tous les membres du personnel s'engagent à le respecter et à le faire rayonner dans l'école.
- Tous les élèves s'engagent à en prendre connaissance, à respecter les règles et adopter les comportements attendus, autant sur le terrain de l'école que lors des sorties scolaires.
- Tous les parents s'engagent à lire le Code de vie avec leur enfant, à collaborer avec l'école et à le valoriser.

1

Respect

Définition: Sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec estime, égard et considération.

Règle 1 - Je considère les autres par mes attitudes, mes gestes et mes paroles
Règle 2 - Je prends soin de mon milieu de vie

Comportements attendus

- Je suis poli et courtois dans mes échanges avec les autres.
- J'utilise les termes Madame et Monsieur quand je m'adresse aux adultes.
- J'exécute les directives ou consignes de tous les adultes dans l'école.
- Je m'exprime avec calme et je parle à voix basse.
- J'ai un comportement pacifique et je règle mes conflits avec calme.
- Je garde le mobilier et les lieux propres et en bon état.
- Je dispose de mes déchets aux endroits prévus.
- Je prends soin de mon matériel et de celui des autres et le range aux endroits prévus.
- Je fais attention à mon environnement.

Raisons d'être

- Ainsi je crée un milieu de vie agréable, propre et propice au bien-être de tous.
- Ainsi, j'apprends à développer des relations interpersonnelles positives.

2

Ouverture

Définition: Une disposition d'esprit à accueillir le nouveau ou le différent

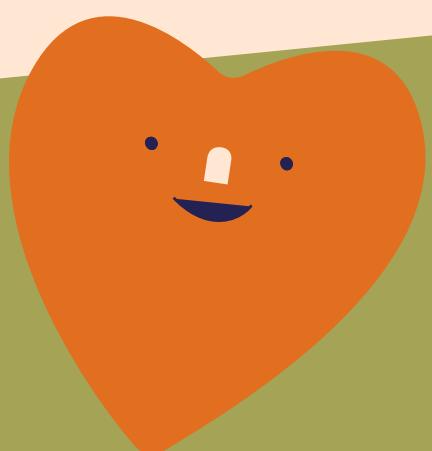
Règle 1 - Je reconnais mes capacités, ma valeur et celle des autres.
Règle 2 - J'ai le droit de me tromper et j'utilise l'erreur pour apprendre

Comportements attendus

- Je me reconnais et je m'accepte tel que je suis.
- J'accepte mes camarades comme ils sont.
- Je m'affirme dans mes choix, tout en respectant ceux des autres.
- J'accepte que les autres aient des besoins différents des miens.
- Je suis ouvert à apprendre de nouvelles stratégies.
- J'essaie même si je ne suis pas certain du résultat ou que j'ai peur.
- J'accueille la nouveauté et le changement.
- J'accepte l'aide que l'on m'apporte.

Raisons d'être

- Ainsi, je prends conscience que j'ai les capacités de réussir et de m'améliorer.
- Ainsi, je développe une attitude positive face aux défis que je rencontre.



Collaboration

3

Définition: Processus, pratique ou stratégie consistant à travailler ensemble pour atteindre un objectif commun.

Règle 1 - J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et les autres.
Règle 2 - Je reconnais l'impact de mes choix sur moi, sur les autres et sur l'environnement.

Comportements attendus

- Je circule aux endroits autorisés à mon arrivée et au départ (stationnement avant interdit)
- Je circule en marchant calmement et à droite dans les escaliers et les corridors.
- J'utilise uniquement les objets permis.
- Je joue aux jeux autorisés, selon les règles et dans les zones établies.
- J'utilise le matériel selon son utilité.
- Je suis un bon partenaire de travail et de jeu.
- J'accepte de faire un retour avec l'adulte et, s'il y a lieu, les autres personnes impliquées.
- Je participe à la vie scolaire.
- J'accepte l'aide que l'on m'apporte.

Raisons d'être

- Ainsi, je participe à la création d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous.
- Ainsi, j'apprends à devenir un élève responsable.

Persévérance

4

Définition: Tenir à ce que l'on veut, croire en ses forces et s'engager afin d'atteindre son but.

Règle 1 - Je m'engage activement dans mes apprentissages et mon environnement scolaire.

Comportements attendus

- Je suis à l'heure.
- J'ai le matériel nécessaire à mes activités.
- Je fais le travail demandé dans les délais prévus.
- J'applique les stratégies qui me sont enseignées.
- Après avoir essayé, je demande de l'aide ou j'accepte celle qui m'est proposée.

Raisons d'être

- Ainsi, je développe mon potentiel et je favorise ma réussite scolaire.

Non respect du Code de vie

Mesure de soutien

- Enseignement ou réenseignement explicite des comportements attendus;
- Rencontre avec une éducatrice spécialisée;
- Soutien à la résolution de conflit;
- Communication avec la maison;
- Etc.

Conséquences éducatives selon la gravité et ou fréquence

- Pratique du comportement attendu au moment convenu par l'adulte;
- Réflexion écrite et ou geste réparateur;
- Rencontre avec la direction;
- Etc.

Intimidation et violence

À l'école Gamache, on dit NON à l'intimidation. La violence, l'intimidation et tous les gestes ou paroles violentes ou à caractère sexuel ne sont aucunement tolérés à notre école. Toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

**LORS DE GESTES D'INTIMIDATION ET/OU DE VIOLENCE,
DES ACTIONS SONT MISES EN PLACE**
(Plan de lutte contre la violence et l'intimidation)

Les réseaux sociaux

Ensemble, partageons la responsabilité.

Comme élève je dois me questionner avant de publier:
« PENSE ». Est-ce :
Pertinent
Exact
Nécessaire
Stimulant
Enrichissant

Comme école: Faire de la prévention et soutenir les élèves qui peuvent vivre des situations problématiques liées aux réseaux sociaux et qui se répercutent à l'école et assurer leur sécurité.

Comme parent:Faire de la prévention; avoir des discussions fréquentes avec l'enfant.
o L'impact que les mots peuvent avoir ;
o Les répercussions d'une mauvaise utilisation des réseaux sociaux ;
o Qu'est-ce qu'on peut publier VS ce que l'on doit envoyer en privé.

Appareils électroniques

Les élèves ne doivent pas apporter de téléphones cellulaires, d'écouteurs ou d'autres appareils mobiles personnels (ex : montres intelligentes ou lunettes IA, même avec une ordonnance) dans l'établissement et sur le terrain de l'école. Tous les appareils doivent demeurer à la maison, sauf avec une permission de la direction. Cette permission pourrait être accordée uniquement pour des raisons médicales ou si l'appareil vise à pallier un handicap.

Sanctions en cas de non-respect :

Tout manquement à cette règle peut entraîner des conséquences, telles que :
• 1er manquement : confiscation de l'appareil pour le reste de la journée
• 2e manquement : confiscation de l'appareil et appel aux parents pour venir le chercher

Veuillez noter que l'école et son personnel se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou vol de l'appareil mobile lors de la confiscation puisque l'appareil doit rester à la maison.



Code vestimentaire

THERMOMÈTRE VESTIMENTAIRE

On aime aller dehors en éducation physique, à la récréation, avec notre professeur et au service de garde; il faut s'habiller en conséquence!

20°C à 30°C

T-Shirt/Camisole
Short
Souliers/Sandales

15°C à 19°C

Manches longues
Souliers

10°C à 14°C

Veste/Coton ouaté
Souliers

0°C à 9°C

Tuque mi-saison/
Cache-oreilles
Manteau
Gants mi-saison
Bottillons

-1°C à -15°C

Salopette
Tuque
Manteau d'hiver
Foulard/Cache-cou
Bottes
Mitaines

-16°C à -25°C

Salopette obligatoire
Tuque
Manteau d'hiver
Foulard/Cache-cou
Bottes
Mitaines

Salopette obligatoire
pour jouer dans la neige

